PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

Jeudi 17 septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence du maire, M. Frédéric MUTZ, suite à la convocation du 7 sept 2026, adressée par lui-même.

Présents : MM. Frédéric MUTZ (président de séance), Mickaël CEMBRANOS, Gaëtan MOREL, Jean-Michel MICAULT, Frédéric NICOLIN ; M[mes] Stéphanie BONNAUD, Caroline LABREVOIS, Anne SCHWAEGER et M-France WALQUEVIS.
Excusée : Claudine MARCHAND proc. à Gaëtan MOREL
Valentine RAIMOND MICAULT proc. à Jean-Michel MICAULT

Quorum atteint : oui ✓ non ☐
Secrétaire de séance : CEMBRANOS Mickaël

ORDRE DU JOUR

1) Correspondant incendie et secours ➢ *délib. 27/2026*
2) Convention bibliothèque..... ➢ *délib. 28/2026*
3) SPL XDemat..... ➢ *délib. 29/2026*
4) Contrat dératisation..... ➢ *délib. 30/2026*
5) ONF ➢ *délib. 31 et 33/2026*
6) Ménage salle des fêtes
7) Aménagement place du village..... ➢ *délib. 32/2026*
8) Anciennes salles de classe
9) Gendarmerie
10) Affaires diverses

1) Correspondant incendie et secours

La Préfecture de Hte-Marne demande à toutes les communes de désigner un correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal (hors Maire). Sous l'autorité du Maire, ce correspondant participe à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et tout document opérationnel administratif et technique. Il concourt à la mise en œuvre aux actions d'information, de sensibilisation et de prévention des habitants de la commune sur les risques majeurs. Enfin, il fait le lien avec l'intervention des secours en cas de besoin. M[me] Anne SCHWAEGER se porte volontaire et, après en avoir délibéré, est nommée Correspondante Incendie et Secours de la commune d'Euffigneix.

➢ *délib. 27/2026*

2) Bibliothèque

La commune renouvelle sa convention de partenariat « Dépôt de livres » avec le Conseil Départemental. Après en avoir délibéré, le conseil autorise M. le Maire à signer tout document y relatif.
Pour mémoire, la bibliothèque est ouverte une fois par semaine (hors vacances scolaires) le lundi à partir de 16 h. Le prêt est gratuit.

➢ *délib. 28/2026*

3) SPL XDEMAT

Après présentation par M. le Maire, le conseil prend acte du rapport de gestion 2025 de la SPL XDemat affichant un résultat net de 242 359 €. Pour mémoire, la commune est adhérente depuis 2016 à la SPL Xdemat pour l'envoi des flux financiers et réglementaires.

➢ *délib. 29/2026*

4) Dératisation

Le conseil s'entend pour renouveler jusque août 2027 le contrat de dératisation avec la CAMDA : deux passages par an pour un montant de 473,18 € TTC prélevés en section de fonctionnement du budget principal.

➢ *délib. 30/2026*

5) ONF

Convention de facturation : le conseil décide de renouveler sa convention de mandat de facturation avec l'ONF. Ainsi, la commune donne mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes simples de bois issues de la forêt communale.

Vente de bois : une vente de bois sur pied (parcelle 12) de gré à gré est prévue le 5 octobre prochain. L'ONF présentera une vente pour Euffigneix de bois blancs pour trituration. Les résineux (sur Vallières) seront également proposés à la vente par l'ONF. M. le Maire a demandé une vente décalée pour les chênes.

Des affouages seront proposés en ouverture de filets sur les parcelles 24 et 30 en 2026/2027 et sur les parcelles 2, 3, 27, 28 et 31 en 2027/2028.

➢ *délib. 31/2026*

6) Salle des fêtes

Le mobilier (tables et chaises) de la salle des fêtes a été renouvelé pour la somme de 14 730 € HT (diables et chariots de transport inclus).
Considérant le budget 2026 et des négociations avec le fournisseur, M. le Maire et les adjoints ont pris cette décision de renouvellement malgré une prévision initiale en 2027 (cf CR du 30/04/2026).
M. MICAULT déplore cet état de fait et l'absence de consultation de tout le conseil. M. le Maire présente ses excuses à l'assemblée.

Il est décidé d'ajouter au règlement intérieur la mention : ne pas sortir le mobilier.
Toutefois, d'anciennes tables restent disponibles pour un usage à l'extérieur.

Les locations se déroulent bien avec des états des lieux de sortie satisfaisants. Le lundi suivant la location, l'agent d'entretien continue de rectifier les éventuels manquements.

7) Aménagement place du village

Le traitement des eaux claires sur la place du village a permis une économie d'électricité au niveau de la station d'épuration.

M^{me} SCHWAEGER présente une projection graphique d'un aménagement végétalisé autour de la citerne installée. Le projet prévoit une entrée en dur (et non un parking) Grande Rue pour faciliter l'accès à la prise d'eau. Le budget de l'aménagement ne devrait pas dépasser 20 000 € TTC.
M. le Maire est autorisé à demander des devis à des entreprises d'aménagement paysager.

M. MICAULT indique qu'il a pompé plusieurs fois de l'eau de la citerne et a constaté que le fond est gorgé de saletés (sable, paille…).

➢ *délib. 32/2026*

8) Anciennes salles de classe

Les salles de classe sont maintenant vides en raison du transfert à Villiers-le-Sec.
Pour répondre aux exigences d'accessibilité, la mairie (secrétariat, archives et salle de conseil) pourra être, à l'appui de travaux, installée dans une des salles de classe. M. le Maire demande au conseil de réfléchir, pour le prochain conseil, à l'aménagement et la destination des salles.

9) Gendarmerie : participation citoyenne

La participation citoyenne correspond à l'appellation précédente « Voisins Vigilants » encadrée par la gendarmerie. Il est décidé d'organiser un soir une réunion publique pour présenter le dispositif à la population et, le cas échéant, nommer deux référents.

10) Affaires diverses

- Du sel de déneigement a été commandé et livré derrière le préau.
- Agglomération de Chaumont : la mise en place du PLUi-H va reprendre dans un futur proche.
- En plus du site internet existant, Anne SCHWAEGER propose de créer une page Facebook pour communiquer sur Euffigneix. Le conseil municipal valide l'idée.
- Travaux d'élagage à prévoir au lavoir à la sortie d'Euffigneix et au calvaire devant la salle des fêtes.

Début de séance : 19 h *Fin de séance : 21 h 30*

Le Secrétaire de séance
Mickaël CEMBRANOS

Le Président
Frédéric MUTZ

MAIRIE D'EUFFIGNEIX (Haute-Marne)